

LE CAILLEU

n° 24 • JANV. FÉV. MARS 2014

CAYEU

Dates à retenir

Vendredi 3 janvier à 20 heures : Vœux du maire à la salle des fêtes.

Dimanche 19 janvier à partir de 14 heures : Concours de tarot des anciens combattants d'Afrique du Nord, à la salle des fêtes.

Judi 16 janvier à 12 h 30 : Assemblée Générale du Club de l'Amitié accompagnée d'un repas

Dimanche 2 février : Commémoration du bicentenaire du décès du général, baron d'Empire, Jean Joseph MARGUET. (voir programme en page intérieure).

Stade de biathlon : du 11 au 19 février : JEUX OLYMPIQUES à suivre sur écran géant sous chapiteau. Avec animation, restauration et buvette à chaque manifestation.

- Le 11 février : concours scolaire
- Le 15 février : nocturne à partir de 19 heures (Catégories Jeunes/Juniors/Séniors)
- Le 16 février : Championnat de France relais mixte Cadets, et championnat régional Minimes
- Le 19 février : Nocturne des Monts de Joux.

Judi 13 février 2014 : Sortie raquettes (ou pédestre) : départ 18 heures place de la mairie (location des raquettes sur place : 6 €), suivie d'un repas-raclette (11 €). Inscriptions préalables jusqu'au 3 février 2014 auprès de Gérard ROGNON (03 81 38 85 90) ou Alain MAISIER (03 81 39 04 29).

Samedi 1 mars : Banquet des classes « 4 » et « 9 »

Dimanches 23 et 30 mars : Élections municipales

Dimanche 6 avril : Concert annuel de « La Sittelle » en l'église d'Arçon à 17 heures 30 avec la participation de « L'Union chorale de Sainte Croix-Bullet » (Suisse) dirigée par Mme Evelyne Soulier.

Urgences : 112

- Pompiers : 18 ou 112
- SAMU : 15 ou 112
- Médecin de garde nuit, week-end et jours fériés : 3966
- Pharmacie de garde week-end et jours fériés : 3237 ou www.3237.fr
- Centre anti-poison de Strasbourg : 03 88 37 37 37
- Gendarmerie : 17 (ou Pontarlier : 03 81 39 06 60)
- EDF sécurité : 0 810 333 025



Agriculteurs solidaires

Les cantons de Maïche, du Russey et de Saint Hippolyte, sinistrés suite aux dégâts occasionnés par les mulots sur les prairies, ont récolté très peu de fourrage pour leurs troupeaux. Il a donc été réalisé sur les

cantons voisins un acte de générosité, tous les agriculteurs qui le pouvaient ont offert quelques bottes de foin pour leur venir en aide.

Dans notre village d'Arçon, les agriculteurs ont répon-

du à l'appel. Une vingtaine de bottes de foin ont été récoltées et acheminées par les bons soins de Didier Lonchampt et Olivier Pourchet.

Anne-Marie Roland



DOGORA, un grand projet pour la Sittelle : une grande suite populaire pour chœur mixte, chœur d'enfants, solistes et orchestre.

Une partie des choristes de la Sittelle prépare une grande œuvre musicale : DOGORA d'Etienne Perruchon qui réunira plusieurs centaines de participants : musiciens de l'harmonie d'Ornans, enfants des écoles et choristes adultes. Ils travaillent collectivement une fois par mois, et en petit groupe chaque semaine pour se produire avec 500 autres choristes, enfants et adultes, les 3 et 4 mai 2014 à Micropolis à Besançon. Vous pouvez acquérir des places à 13 € auprès d'eux jusqu'au 15 janvier ; ensuite le tarif sera de 16 €. Ces artistes comptent sur la présence de nombreux Cailleux. Vous pouvez contacter Claude CHABOD (Président de la Sittelle) au 03 81 39 06 27.

France Reymond



Le repas des anciens

Les traditions sont respectées, la commune d'Arçon a invité ses anciens à partager le repas annuel à la salle des fêtes. La participation a été forte puisque 75 couverts étaient dénombrés tandis que le service était assuré par les élus.

Adrienne DORNIER, toujours aussi alerte, était la doyenne de l'assistance tandis que son fils Gabriel en était le cadet. Ce dernier ne pouvait passer inaperçu, puisqu'il fêtait ses 60 ans le jour même du repas, âge minimum requis

pour pouvoir participer. Tout le monde a apprécié cet après-midi de convivialité, animé par « l'inoxydable » Jean LECOMTE qui a fait danser tout ce joli monde.

Bernard Laithier

Naissances

WENGER Célestine, fille de Cyril et Marie ROBBE, née le 24 octobre à Pontarlier.

DORNIER Gabrielle, fille de Fabien et Natalia MATIAS, née le 12 novembre 2013 à Pontarlier.

Nos colonnes vous sont ouvertes, nous attendons vos réactions.

État civil 2013

Décès :

CARREZ Gilbert, le 10 novembre 2013 à Arçon.

DELACROIX Louis dit « Louisot », le 30 novembre à Doubs.

Mairie d'Arçon

2 rue des Tilleuls • 25300 ARÇON
Tél./fax 03 81 46 27 21

IMPRIM'VERT

Le mot du maire

Chers Cailleuses et Cailleux,

Nous arrivons au terme du mandat que vous nous avez confié en mars 2008. Je ne ferai pas le bilan de l'action conduite par notre équipe en cette période électorale, qui pourrait être interprété comme un élément de campagne.

En revanche, je me dois de vous informer des critères retenus pour les élections municipales prochaines du 23 mars pour le premier tour et 30 mars pour un éventuel second tour.

Notre village qui compte officiellement 787 habitants, aura, comme par le passé à élire 15 conseillers mais, nouveauté très importante, pour être élu il faut être candidat.

Cette candidature doit être déposée, soit individuellement, soit sur une liste, entre le 17 février et le 6 mars prochains en Préfecture ou sous-Préfecture (à l'Auberge de Jeunesse 2, rue Jouffroy, 25300 Pontarlier). Les modalités précises de ces inscriptions seront affichées en mairie et le secrétariat pourra vous renseigner utilement.

Dès à présent vous êtes conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le vendredi 3 janvier à 20 heures en la salle des fêtes.

A cette occasion vous serez informés des intentions des membres actuels de l'équipe municipale au regard des prochaines élections.

En attendant, au nom du conseil municipal, qu'il me soit permis de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Bernard Laithier

Infos utiles

Mairie d'Arçon

- Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
 - Fermeture le mercredi après-midi.
- Tél. / fax 03 81 46 27 21
mairie.arcon@gmail.com

Déchetterie Maisons-du-Bois Lièvrement

Horaires du 1^{er} oct. au 31 mars :
mercredi : 14h-17h / samedi : 9h-12h
Tél. 03 81 46 27 00

La commune fête les 90 ans de Marie Léoutre

La commune d'Arçon vient de fêter sa 2^e nonagénaire de l'année, en la personne de Marie LEOUTRE épouse TAMBORINI, née le 10/11/1923 à Arçon. Elle est la fille unique du couple Louis LEOUTRE et Marie BERTIN. Sa maman, veuve de Félix TOURNIER de Bugny, mort à la grande guerre, ayant eu une fille de ce précédent mariage.

C'est une alerte nonagénaire qui a reçu une délégation du Conseil municipal en son domicile à la Mare d'Arçon où la récipiendaire était entourée de ses deux enfants Yves et Michelle épouse Aimé BONNET.

Le maire a rappelé que Marie LEOUTRE s'était mariée le 18 novembre 1947 à Arçon avec Gilbert TAMBORINI, le couple ayant tenu l'exploitation agricole de ses parents à la Mare d'Arçon. A la mort de



son mari le 21 mai 2001, son fils Gilbert, aujourd'hui à la retraite, avait assuré la suite de l'exploitation.

Marie LEOUTRE est la mémoire du passé et du présent. Elle sait tout malgré son isolement dans sa ferme de la Mare d'Arçon, ce qui témoigne de son esprit vif et de son intérêt pour toutes choses. Le maire a remis à l'intéressée sa généalogie ascendante d'où il ressort que le patronyme LEOUTRE est présent à Arçon depuis le début du 18^e siècle (1700).

Après avoir partagé le gâteau d'anniversaire rendez-vous a été pris pour le prochain.

2 FÉVRIER 2014
(détails en pages intérieures)

COMMÉMORATION
DU BICENTENAIRE DU DÉCÈS
DU GÉNÉRAL MARGUET



Les rythmes scolaires

Le conseil municipal, à une très faible majorité, a proposé à l'inspection académique le projet suivant pour la rentrée 2014 :

1/ Nouveaux horaires des lundis, mardis, jeudis et vendredis :

Matin : 8 h 30 à 11 h 30
Après-midi : 13 h 30 à 16 h 00

2/ Les deux heures ainsi dégagées seront reportées au samedi matin de 9 à 11 heures.

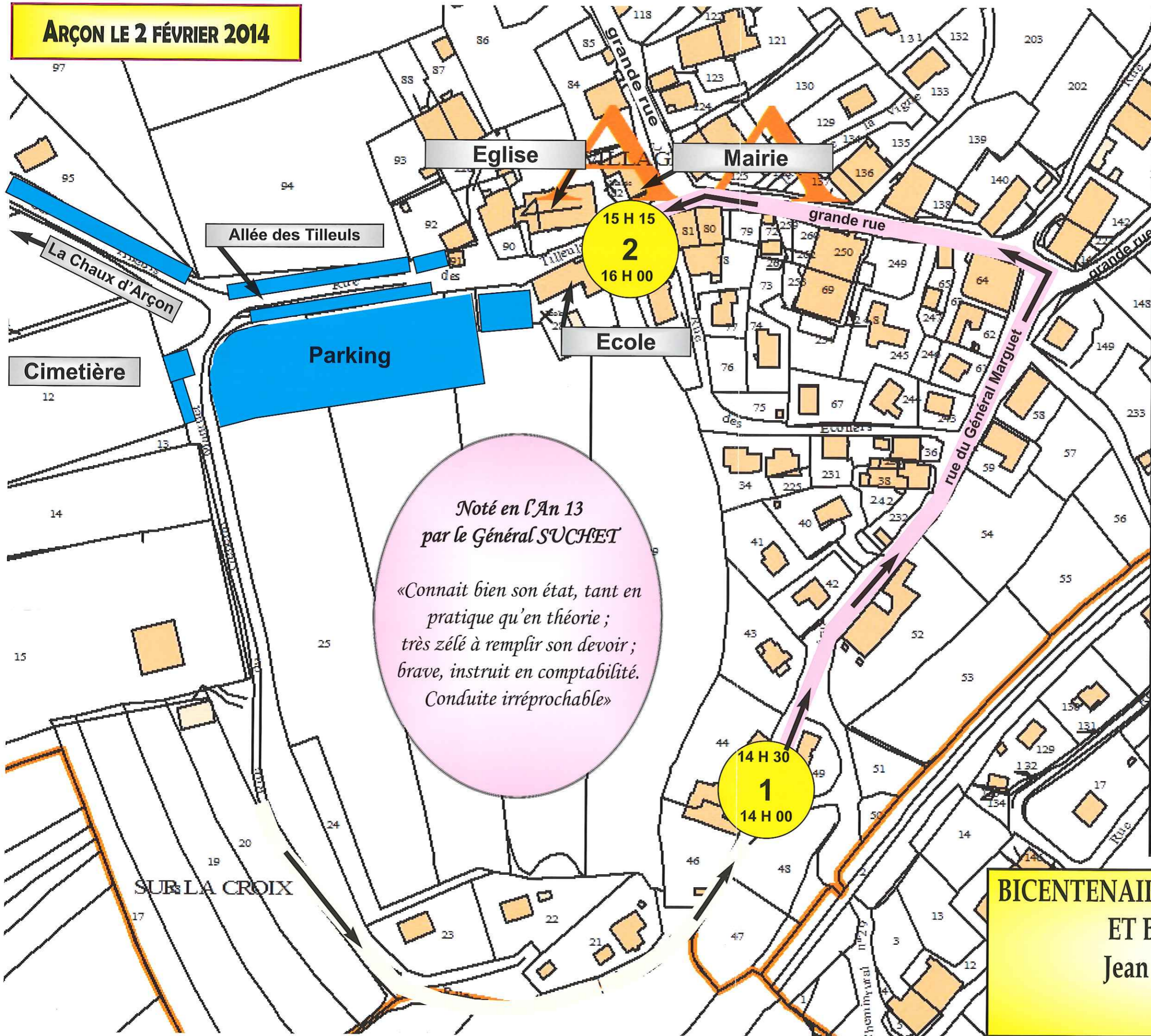
Ainsi, en fin d'après-midi à 16 heures, les parents auront le choix, soit de récupérer leur enfant, soit de le confier au périscolaire mis en place à la rentrée 2012.

Le choix du samedi matin comme demi-journée complémentaire, qui est dérogatoire et soumis à la création d'un projet éducatif que la commune ne peut mettre en place, est conditionné à l'acceptation par l'inspection académique des activités proposées par l'association « Familles rurales » ayant en charge notre périscolaire, comme projet éducatif.

Cette réforme des rythmes scolaires a eu pour conséquence de «mettre le bazar» dans les petites communes rurales non politisées, aux moyens limités, en une période de restrictions significatives des dotations de l'État.

A ce jour, cette proposition n'est pas entérinée par l'Éducation Nationale et nous ne sommes pas à l'abri d'éventuelles évolutions pour ne pas dire attermolements.

Bernard Laithier



*Noté en l'An 13
par le Général SUCHET*

*«Connait bien son état, tant en
pratique qu'en théorie ;
très zélé à remplir son devoir ;
brave, instruit en comptabilité.
Conduite irréprochable»*

PROGRAMME

- 10 H 30 : Messe en l'église d'Arçon
- 11 H 30 : Monument aux morts

12 H - 13 H 45 Repas dans la salle des Fetes sur réservation

- 13 H 45 : Accueil des personnalités
- 14 H 00 : Cérémonie devant la maison du Général MARGUET
- 14 H 30 : départ du cortège pour la Place de la mairie, au son de la «Perce-Oreille» et «des Gars de Joux»
- 15 H 15 : Cérémonie devant le monument aux morts avec apposition d'une plaque commémorative au nom du Général MARGUET. Présence d'un piquet d'honneur de la Gendarmerie et du 13ème Régiment du Génie du Valdahon. Prises de paroles.
- 16 H 00 : vin d'honneur à la salle des Fêtes.
- 17 H 00 : série de conférences à la Salle des Fêtes

1 Maison du Général MARGUET

2 Devant Monument aux Morts

Parking

Cortège

Mise en place du défilé

**BICENTENAIRE DU DECES DU GENERAL
ET BARON D'EMPIRE
Jean Joseph MARGUET
1773 - 1814**